

## **Rapport d'activité Assemblée Générale du vendredi 15 décembre 2017**

Sur la saison 2016/2017, le bureau du COP s'est réuni 6 fois tandis qu'il y a eu 3 comités directeurs.

Lors du **comité directeur du 20 octobre 2016,**

Un point sur la comptabilité est fait. Le bureau félicite les sections pour leur réactivité sur la comptabilité. La majorité des sections sont en excédent sauf une qui s'en rapproche.

Les sections rappellent que l'organisation de tournoi ou d'évènement est une source de financement indispensable à leur fonctionnement. Le Bureau du COP autorise à chaque section une manifestation exceptionnelle sur le complexe, cela permet aux sections de récolter de l'argent et de mieux vivre.

Les effectifs des sections sont en augmentation.

Un point sur l'animation permet de définir les dates pour la saison : 30 mars 2017 : loto au Ponant, juin 2017 repas salariés/président de section/bureau du COP.

Notre version actuelle du site internet est obsolète. Certaines sections ont déjà leur propre site internet. Le COP G a en projet de créer un nouveau site toujours chez OVH qui sera le relais d'information pour les sections qui ont déjà un site et pour les autres, ils utiliseront ce nouveau site comme avec l'ancien (petit menu, photo, info diverses..). Ce projet mis en sommeil devra être mis en place cette saison.

Proposition au budget 2017 d'une extension de la salle de Tennis avec un nouveau Cours et en prolongeant avec un abri pour la pétanque, molki, palet. Les effectifs augmentent et les besoins en créneaux aussi, l'idée serait d'ajouter un autre sport sur ce cours de Tennis (Bad, Basket..). La mairie n'ayant pas le budget pour créer tout de suite une autre salle polyvalente.

Il y a des inquiétudes sur le respect de la loi, car nous consommons de l'alcool dans une enceinte sportive. Nous avons le droit à 10 manifestations sportives par an.

Le cabinet comptable conseille la tenue d'un journal de caisse et nous expliquera le minima à suivre pour une bonne gestion.

Nous évoquons aussi une possible évolution des statuts : Indépendance des sections employeurs et des sections qui pratiquent le haut niveau. Les risques ne seront plus supportés par toutes les sections. Il y a toutefois une réflexion à avoir sur les statuts les plus adaptés à notre structure. Les plus petites sections pourront rester rattachées juridiquement au COP G.

Lors du **comité directeur du 24 janvier 2017,**

Nous poursuivons en présence d'Hervé Depouez nos échanges sur la construction d'une nouvelle salle et d'un abri pétanque. Hervé nous demande de travailler sur la répartition future des créneaux entre les différentes sections utilisatrices.

Un consensus semble s'établir sur :

- Une extension tennis à gauche des salles existantes avec couverture de la zone
- Un cours couvert pétanque à droite près du stabilisé
- Une demande de la mairie d'avoir un projet global évalué avant de commencer les travaux

La proposition initiale sur une nouvelle salle accolée : badminton, basket et tennis fait ressortir quelques inconvénients :

- pas de hand car la surface au sol trop importante et problématique avec des vestiaires à finaliser
- Une problématique de rangement pour les sections ayant plusieurs salles
- la problématique des créneaux à anticiper avec les besoins des sections

On s'orienterait vers :

Hand : bobet et Emeraude

Badminton : Iroise et nouvelle salle

Basket : Iroise, Emeraude et nouvelle salle

L'évolution des statuts est de nouveau évoquée avec éventuellement une évolution vers une fédération de sections.

La décision est prise de prospecter vers les clubs équivalents et leur organisation

Betton --> association multisports

Cesson --> fédération association

Et Montgermont

Nous faisons un point sur la commission animation dont le but est de créer un sentiment d'appartenance au COP des licenciés et de développer les relations entre salariés, dirigeants et licenciés des différentes sections.

Le loto de 2016 nous a permis l'achat de 2 barnums pour un montant de 1625€.

Nous évoquons les difficultés de programmation des matchs lors de l'organisation par une section d'une manifestation exceptionnelle. Décision est prise de louer des salles à l'extérieur (Parthenay de Bretagne, La Lande du Breuil). Le cout de location sera pris en charge par le COP.

Nous terminons la réunion par la dégustation de la galette des rois

Lors du **comité directeur du 18 mai 2017,**

Nous ouvrons la réunion par la répartition de la subvention municipale, qui est encore cette année en très nette augmentation.

Nous refaisons un point sur les investissements sportifs à l'étude.

La mairie évoque la possibilité de faire une salle de sport supplémentaire sur le terrain entre le parking des cars et le collège.

Ce projet ne pouvant se faire dans l'immédiat, il est proposé une étape intermédiaire avec 2 terrains de tennis en terre battue synthétique avec un éclairage, 1 salle de dimension moyenne pouvant accueillir un terrain de tennis et un autre sport autre que le hand pour des raisons de dimension de terrains, 1 boulodrome tout en maintenant l'espace nécessaire pour un futur terrain de foot sur le terrain stabilisé.

Le projet est soumis au vote du comité directeur : celui-ci donne son accord à l'unanimité pour son étude et sa faisabilité

Nous préparons ensuite la réunion du planning d'occupation des salles du 8 juin.

Diverses propositions sont émises : proposition du hand de réduire les créneaux d'entraînement de 1h30 à 1h15 afin d'augmenter le nombre de créneaux disponibles. Cela dégagera 1 créneau par soir. Les sections basket, hand, badminton et rink hockey sont concernées.

Le comité directeur préconise l'organisation d'une réunion entre les 4 sections avant le 8 juin.

Nous évoquons ensuite le loto qui a réalisé 1473€ de bénéfice. La décision est prise de le reconduire en 2018 (le vendredi 16 mars 2018). Le bénéfice pourra être utilisé par l'achat d'un chapiteau, la fabrication d'un barbecue ou l'achat d'une sono.

Le repas salariés en présence des présidents et du bureau est reconduit le jeudi 29 juin au « Bistrot des saveurs ».

Ce rapport montre une fois de plus la richesse de nos échanges entre sections et la qualité des réunions qui en découlent.

Les décisions sont prises en concertations avec tous et partagées par tous.

Merci pour votre écoute